



# VOUS RECHERCHEZ UN FINANCEMENT BANCAIRE ?



Avec le dispositif CRÉDIT 50K€  
l'expert-comptable est à vos côtés  
pour vous conseiller et vous accompagner

[www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)

## Le CRÉDIT 50K€, un dispositif pour vous accompagner à chaque étape clé de la vie de votre entreprise :

- › création
- › développement
- › reprise

## Dans le cadre du CRÉDIT 50K€, l'expert-comptable peut :

- › renseigner pour vous le dossier de financement
- › établir un document comportant des données prévisionnelles attestées
- › transmettre simultanément le dossier de demande de financement aux réseaux bancaires que vous aurez désignés

## Nos partenaires :



Le dispositif CRÉDIT 50K€  
est soutenu par la



N'hésitez pas à parler du dispositif **CRÉDIT 50K€**  
avec votre expert-comptable !

CRÉDIT 50K€, un dispositif mis en place  
par l'Ordre des experts-comptables

